

T2S GROUP HOLDING
Société anonyme au capital de 1.010.783.400 dirhams
Siège Social : Lot 84 Zone Industrielle Ouled Saleh - Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca numéro 518735
(la Société)

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous soussignés,

Société
Sise
immatriculée au Registre du Commerce de.....sous le numéro.....;

Ou

Je soussigné(e),

Monsieur ou Madame
domicilié(e)....., titulaire
de la carte d'identité nationale n°..... ;

propriétaire deactions dans le capital de la T2S GROUP HOLDING, société anonyme, au capital de 1.010.783.400 dirhams ayant son siège social est sis au Lot 84 Zone Industrielle Ouled Saleh - Casablanca, immatriculée au registre de commerce tenu auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 518735 ;

Après avoir pris connaissance du projet des résolutions proposées au vote de **l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 août 2026 à 10 heures** par visioconférence, déclare conformément aux dispositions de l'article 131 bis de la Loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, émettre les votes suivants relativement aux résolutions figurant sur l'avis de convocation (dont le texte figure en annexe) :

Attention : toute abstention exprimée ou toute absence d'indication de vote sera assimilée à un vote contre.

RESOLUTIONS	VOTE (cocher une case par ligne)		
	Pour	Contre	Abstention
1 ^{ère} résolution			
2 ^{ème} résolution			
3 ^{ème} résolution			
4 ^{ème} résolution			
5 ^{ème} résolution			

Important :

- Le formulaire de vote par correspondance, ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention, ne sera pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix ;
- L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter ;
- Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la société **au plus tard deux (2 jours) au moins** avant la date de la réunion de l'Assemblée, à l'adresse mail : tchaouni@T2S.Group assorti de tout document prouvant, le cas échéant, les pouvoirs du représentant de l'actionnaire personne morale.
- Une attestation de propriété des actions, émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée est à joindre au présent formulaire.

Pièce jointe au présent formulaire de vote par correspondance :

- le texte des projets de résolutions à l'Assemblée, accompagné d'un exposé des motifs.

Fait à -----, le-----

Signature de l'actionnaire (ou de son représentant légal ou judiciaire)